



# ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CANADA

Bilan de la mise en œuvre au Canada de la  
déclaration de CONFINTEA VI

Période 2010-2017

Rapport de la société civile

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Octobre 2017

[www.icea.qc.ca](http://www.icea.qc.ca)



COORDINATION

**Daniel Baril**, directeur général (ICÉA)

RÉDACTION

**Daniel Baril**, directeur général (ICÉA)

ANALYSE, COLLECTE ET TRAITEMENT DE DONNÉES

**Alexandre Alaoui**, agent de recherche et de développement (ICÉA)

**Daniel Baril**, directeur général (ICÉA)

© La reproduction de ce document, en tout ou en partie, est encouragée  
à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISBN 978-2-89108-062-0 (version imprimée)

ISBN 978-2-89108-061-3 (version numérique)



4321, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2H 1T3

[www.icea.qc.ca](http://www.icea.qc.ca) | 514 948-2044

Ce rapport dresse un bilan de la mise en œuvre au Canada de la déclaration de la sixième conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI), qui a eu lieu en 2009. Le rapport porte sur des développements survenus au cours de la période 2010-2017 et il se concentre sur l'action des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral.

Le suivi de la mise en œuvre des engagements internationaux du Canada emprunte des voies officielles qui donnent lieu à la publication de rapports par les autorités canadiennes responsables de l'éducation des adultes. Concernant la déclaration de CONFINTEA VI, de tels rapports existent. Or, le suivi de ces déclarations est aussi une responsabilité de la société civile. En ce sens, ce rapport constitue une contribution de la société civile au suivi de la mise en œuvre au Canada de la déclaration de CONFINTEA VI.

Le présent rapport a été produit par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes, à la demande et avec l'appui de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

Par ce rapport, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes souhaite initier des échanges sur la mise en œuvre au Canada de la déclaration de CONFINTEA VI.

## Table des matières

<b>Abréviations</b> .....	6
<b>Introduction</b> .....	7
<b>Méthode d'analyse et d'évaluation</b> .....	10
<b>Résultats</b> .....	15
1. <b>Quelques grands constats</b> .....	15
2. <b>L'alphabétisation</b> .....	21
3. <b>Les politiques</b> .....	27
4. <b>La gouvernance</b> .....	33
5. <b>Le financement</b> .....	37
6. <b>La participation, l'inclusion et l'équité</b> .....	43
7. <b>La qualité</b> .....	49
<b>Renforcer l'éducation des adultes au Canada</b> .....	52
<b>Conclusion</b> .....	55
<b>Bibliographie</b> .....	57

## Abréviations

Ab	Alberta
CAMEF	Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation
CB	Colombie-Britannique
Can	Canada (Palier fédéral)
CMEC	Conseil des ministres de l'Éducation du Canada
CONFINTEA VI	Sixième conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes
EDSC	Emploi et Développement social Canada
ÎPÉ	Île-du-Prince-Édouard
Man	Manitoba
NB	Nouveau-Brunswick
NÉ	Nouvelle-Écosse
Ont	Ontario
Qc	Québec
Sask	Saskatchewan
TNL	Terre-Neuve-et-Labrador

## Introduction

Les 25, 26 et 27 octobre 2017 a lieu une conférence à bilan à mi-parcours de la réalisation de la déclaration de la sixième conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes, qui s'est tenue en 2009. Depuis 1948, l'UNESCO organise, à plus ou moins dix ans d'intervalle, une conférence internationale sur l'éducation des adultes. Ces conférences, communément appelées CONFINTEA, réunissent les délégations des pays et elles visent à faire le point sur la situation de l'éducation des adultes, dans les pays et à l'échelle mondiale, ainsi qu'à établir de grands axes de développement de ce secteur de l'éducation.

À mi-parcours entre deux conférences, l'UNESCO réunit de nouveau les États membres et la société civile pour dresser le bilan de l'avancement de la mise en œuvre de la dernière CONFINTEA en date, pour partager des actions et des stratégies. Ces conférences de bilan à mi-parcours sont aussi l'occasion d'identifier des priorités en fonction desquelles les parties pourront profiter des années restantes, avant la prochaine CONFINTEA, pour faire progresser la mise en œuvre des engagements. Au sein de l'UNESCO, les conférences internationales sur l'éducation des adultes constituent le principal processus dédié à l'éducation des adultes. À celles-ci s'ajoute le suivi de la recommandation de l'UNESCO sur le développement de l'éducation des adultes<sup>1</sup>.

Dans ce rapport, nous rendons compte des développements en éducation des adultes au Canada, au cours de la période 2010-2017. Notre objectif est de faire état de la mise en œuvre des engagements pris par le Canada en éducation des adultes, lors de CONFINTEA VI, à partir d'une perspective provenant de la société civile sur la portée des

---

<sup>1</sup> UNESCO. Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes. [En ligne] [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=13096&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13096&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html).

actions des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral. Ce rapport porte uniquement sur les actions prises par les gouvernements des provinces et le gouvernement fédéral, puisque les États sont les responsables de la mise en œuvre des engagements adoptés lors des conférences de l'UNESCO. Autrement dit, dans ce rapport, nous ne recensons et n'analysons pas les actions prises par les multiples organisations et institutions actives en éducation des adultes, dans le milieu communautaire, dans le réseau public d'éducation ou dans les secteurs associatifs et privés.

Dans l'évaluation des progrès en éducation des adultes au Canada, entre 2010 et 2017, nous nous sommes appuyés sur le contenu des dispositions de la déclaration de CONFINTEA VI. En ce sens, nous cherchons à contribuer à faire le bilan de la mise en œuvre des engagements de cette déclaration, et non pas à produire un portrait de l'état de l'ensemble des actions en éducation des adultes chez les gouvernements provinciaux et fédéral.

De notre évaluation, il ressort entre autres un constat qui mérite une attention particulière. Les actions recensées, incluant les politiques et les plans d'action, ne réfèrent pas explicitement à des engagements de la déclaration de CONFINTEA VI. Autrement dit, dans leurs communiqués au public et dans des documents d'orientations en éducation des adultes, les gouvernements ne semblent pas situer leurs actions en éducation des adultes dans la perspective du respect de leurs obligations, en vertu de cette déclaration de 2009. Il conviendrait donc de poursuivre l'analyse pour vérifier le statut de la déclaration de CONFINTEA VI dans le développement des politiques en éducation des adultes dans les provinces et à l'échelle du gouvernement fédéral. Les résultats de notre analyse mettent aussi en évidence que la recherche de l'équité ressort fortement des actions des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral, alors que ceux-ci privilégient des initiatives ciblant des populations spécifiques considérées défavorisées en matière d'éducation des adultes.

Par ce rapport, nous souhaitons attirer l'attention au Canada sur le processus de mise en œuvre des engagements de la déclaration de la sixième conférence de l'UNESCO sur l'éducation des adultes. Historiquement, le Canada a joué un rôle important dans ces conférences internationales en éducation des adultes. Par exemple, la seconde conférence, en 1960, a eu lieu à Montréal.

## Méthode d'analyse et d'évaluation

Notre rapport analyse des développements en éducation des adultes, à l'échelle des gouvernements des provinces et du gouvernement fédéral, et il les compare aux contenus des articles de la déclaration de CONFINTEA VI. Sur le plan de la méthode de recherche, notre rapport emprunte l'analyse de contenus et il comporte des dimensions évaluatives. Certaines balises ont guidé la recension et l'analyse de l'information à la base de ce rapport.

- **La période de référence.** CONFINTEA VI a eu lieu en décembre 2009. Étant donné que notre objectif est de rendre compte de la mise en œuvre de cette déclaration, nous avons déterminé la période de référence, pour la recherche d'informations, entre les mois de janvier 2010 et d'août 2017, inclusivement. Ainsi, les développements et les acquis en éducation des adultes précédant l'année 2010 ne sont pas recensés dans ce rapport et conséquemment ne font pas partie de la base documentaire analysée.
- **L'information recensée.** Notre but étant de rendre compte des développements de l'action gouvernementale en éducation des adultes, nous avons fait porter notre recherche documentaire sur la recension des annonces rendues publiques par les gouvernements des provinces et fédéral, au cours de la période de référence.
- **Les sources de l'information recensée.** Pour recenser les annonces gouvernementales rendues publiques au cours de la période 2010-2017, nous avons compilé les communiqués de presse des ministères de l'Éducation des provinces, d'Emploi et Développement social Canada et du Conseil des ministres de l'Éducation Canada. Il existe fort probablement de l'information sur les

développements de l'éducation des adultes dans des ministères autres que ceux recensés. Toutefois, ces ministères sont les principaux acteurs gouvernementaux responsables de l'éducation des adultes. Selon les résultats de la recherche par mots clés, des communiquées d'autres ministères que ceux de l'éducation ont pu être consultés. Pour compléter cette information, nous avons aussi consulté les sites web des ministères de l'Éducation des provinces.

- **La recension de l'information.** Afin d'énumérer les principales décisions qui ont été prises par les gouvernements provinciaux et fédéral dans le domaine de l'éducation aux adultes, nous avons effectué une recherche par mots-clés sur les fils de presse de ces gouvernements à partir de leurs sites internet. De plus, nous avons restreint la sélection des annonces et des décisions aux secteurs de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle, en alphabétisation des adultes, ainsi qu'en ce qui concerne l'éducation et la formation des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Les mots-clés suivants ont été utilisés : *adult / adultes*.
- **L'analyse de l'information recensée.** Nous avons associé chacune des annonces recensées à un ou plusieurs thèmes composant la déclaration de CONFINTEA. En outre, nous avons classé ces annonces selon des indicateurs que nous avons développés pour guider le repérage de l'information pertinente pour apprécier la mise en œuvre de chacun des articles de la déclaration de CONFINTEA VI. Pour chaque article de la déclaration de CONFINTEA VI, nous avons élaboré un indicateur référant à de l'information pertinente pour l'appréciation de la mise en œuvre de l'engagement dont il est question. Une base de données a ainsi été constituée listant l'ensemble des développements recensés et les classant selon les thèmes de CONFINTEA VI et des indicateurs de repérage.

### *Précision sur la grille d'évaluation des développements recensés*

Dans ce rapport, le contenu du Cadre d'action de Belém, soit la déclaration de CONFINTEA VI, est la grille d'analyse et d'évaluation utilisée pour rendre compte des progrès en éducation des adultes au Canada, au cours de la période 2010-2017<sup>2</sup>. Cette déclaration compte 17 articles qui se détaillent en 53 engagements spécifiques, regroupés en 6 thèmes, soit, l'alphabétisation, les politiques, la gouvernance, le financement, la participation, l'inclusion et l'équité ainsi que la qualité.

Pour être en mesure de comparer les développements recensés aux contenus des articles de CONFINTEA VI, nous avons associé un indicateur de repérage à chacun des articles. Ces indicateurs ont été élaborés par l'ICÉA. Nous résumons ces indicateurs dans le rapport, lorsque nous abordons le bilan de chacun des thèmes. Dans la base de données constituée pour ce rapport, nous avons associé chaque développement recensé aux articles pertinents de la déclaration de CONFINTÉA VI. L'analyse de ces données permet de prendre la mesure des articles de la déclaration de CONFINTEA VI ayant fait l'objet de développements au Canada et ceux qui n'ont pas encore connu de développements. Ce rapport rend compte des résultats de ces analyses.

---

<sup>2</sup> UNESCO. (2010). *Confintea VI. Cadre d'action de Belém. Exploiter le pouvoir et le potentiel de l'apprentissage et de l'éducation des adultes pour un avenir viable*. Paris : UNESCO. [En ligne] <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001877/187789m.pdf>

### *Limites de la recherche*

Comme c'est le cas pour toute recherche, notre rapport comprend certaines limites. Premièrement, nous nous sommes uniquement intéressés à l'action des gouvernements, ces derniers étant les principaux responsables des engagements pris lors de la sixième conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes. Ainsi, les actions prises par des institutions ou des organismes à l'œuvre en éducation des adultes n'ont pas été recensées. En outre, des contraintes de temps et la somme importante d'informations recensées qu'il fallait traiter ne nous ont pas permis de compiler des données pour les territoires.

Deuxièmement, notre principale source d'information peut ne pas fournir un portrait exhaustif des actions posées par les gouvernements en matière d'éducation des adultes, au cours de la période de référence, soit, 2010-2017. Nous avons privilégié les communiqués de presse des ministères comme source d'information. Ainsi, il est possible que les gouvernements décident de ne pas rendre publiques certaines de leurs décisions par la voie de communiqué de presse. De plus, les communiqués de presse annoncent de nouvelles initiatives et ne portent pas nécessairement sur les programmes, les initiatives, les politiques, etc. déjà établis. Nous avons fait l'hypothèse que les gouvernements communiquent publiquement, par l'entremise de communiqués de presse, des décisions qu'ils jugent moins importantes et dont ils souhaitent informer le public.

Troisièmement, nous avons recensé de l'information en provenance de trois sources principales : les ministères de l'Éducation, Emploi et Développement social Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation Canada. Il est possible que de l'information pertinente à notre sujet existe dans d'autres ministères que ceux ayant fait

l'objet de notre recension. Pour compléter l'information, nous avons scruté les sites web de différents ministères à la recherche de documents significatifs, tels des politiques ou des plans d'action en éducation des adultes. De plus, nous avons complété l'information en référant au rapport produit par le Canada dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la déclaration de CONFINTEA VI et de la publication du Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes.

Quatrièmement, les moteurs de recherche des fils de presse des ministères recensés ont été interrogés à l'aide de certains mots-clés qui ont nécessairement pour effet de filtrer l'information obtenue. Nous aurions pu ajouter d'autres thèmes complémentaires, à notre recherche, mais le temps disponible ne le permettait pas. Par exemple, nous avons employés les mots clés génériques *adulte / adult* pour repérer des communiqués traitant de l'éducation des adultes. Il est possible que ces mots clés ne fassent pas ressortir des communiqués traitant de sujets très spécifique de l'éducation des adultes.

Malgré ses limites, nous estimons que la base documentaire à la source de ce rapport offre une information étendue sur les décisions prises depuis 2010 en éducation des adultes au Canada.

## Résultats

### 1. Quelques grands constats

Suite à notre recension des communiqués de presse, nous avons dénombré 919 développements en éducation des adultes, au cours de la période 2010-2017, au Canada. Les années 2010, 2011 et 2012 ont connu un plus grand volume d'activités de la part des gouvernements en éducation des adultes, comptant respectivement pour 28 %, 18 % et 18 % des développements recensés, soit 64 % de l'ensemble des développements analysés pour la période 2010-2017 (voir Tableau 1).

**Tableau 1**

**Développements recensés en éducation des adultes, gouvernements provinciaux et gouvernement fédéral, période 2010-2017, nombre et pourcentage du total**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Nombre	255	170	166	107	62	82	35	42	919
Pourcentage du total	28%	18%	18%	12%	7%	9%	4%	5%	100%

Le gouvernement fédéral est l'ordre de gouvernement qui compte le plus de développements, selon notre recension (voir Tableau 2), soit 750, ce qui équivaut à 86 % du total des développements recensés. Cette situation s'explique en partie par le fait que, pour une même initiative, le gouvernement fédéral multiplie les annonces dans chacune des provinces. L'exemple de la stratégie jeunesse de 2015 illustre cette situation, alors que le gouvernement a rendu public des investissements sur une période de plusieurs mois, dans les diverses provinces, après avoir lancé l'initiative, sur le plan national.

**Tableau 2**

**Développements recensés en éducation des adultes, gouvernements provinciaux et gouvernement fédéral, période 2010-2017, selon le palier de gouvernements, nombre et pourcentage du total**

<u>Palier de gouvernement</u>	<u>Nombre</u>	<u>% du total</u>
Alb	6	1%
CAMEF	1	0,1%
CB	21	2%
Can	750	82%
CMEC	39	4%
IPÉ	7	1%
Man	11	1%
NB	15	2%
NÉ	12	1%
Ont	17	2%
Qc	21	2%
Sask	11	1%
TNL	8	1%
<b>Total</b>	<b>919</b>	<b>100%</b>

Le Tableau 3 comptabilise les développements survenus dans les provinces, sans tenir compte des développements du gouvernement fédéral. En soustrayant les développements recensés en provenance du palier fédéral, nous pouvons mieux apprécier les résultats obtenus parmi les provinces.

**Tableau 3****Développements recensés en éducation des adultes, gouvernements provinciaux, période 2010-2017, nombre et pourcentage du total**

Palier de gouvernement	Nombre	% du total
Alb	6	4%
CAMEF	1	1%
CB	21	12%
CMEC	39	23%
IPÉ	7	4%
Man	11	7%
NB	15	9%
NÉ	12	7%
Ont	17	10%
Qc	21	12%
Sask	11	7%
TNL	8	5%
<b>Total</b>	<b>169</b>	<b>100%</b>

Relativement aux six grands thèmes de la déclaration de CONFINTEA VI, le thème du financement est celui comptant le plus grand nombre d'annonces (voir Tableau 4). Ainsi, 92 % du total des développements dénombrés comprenaient l'allocation de fonds. Ce résultat s'explique par le fait que la plupart des annonces comprenaient l'octroi de fonds, en plus de concerner d'autres thèmes de la déclaration de CONFINTEA VI (voir Note du Tableau 4).

Si l'on fait exception des annonces allouant des fonds à des programmes ou des initiatives, le thème de la participation, de l'inclusion et de l'équité a fortement retenu l'attention de l'action des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral en matière d'éducation des adultes, au cours de la période 2010-2017. C'est plus de 82 %

des développements recensés qui relevaient d'initiatives dans ce domaine. Deux thèmes de la déclaration de CONFINTEA VI ont peu ou n'ont pas fait l'objet d'actions de la part des gouvernements des provinces et fédéral, soit, la gouvernance et la qualité.

**Tableau 4**

**Développements recensés, gouvernements provinciaux et gouvernement fédéral, selon les thèmes de la déclaration de CONFINTEA VI, nombre et pourcentage du total**

Thèmes de la déclaration de CONFINTEA VI	Nombre	Pourcentage du total
Alphabétisation des adultes	63	7%
Politiques	69	8%
Gouvernance	13	1%
Financement	819	89%
Participation, inclusion et équité	712	77%
Qualité	3	0,3%
Non liés aux thèmes	7	0,8%

Note. Des développements recensés ont été classés sous deux thèmes, pour rendre compte plus justement de la mise en œuvre de la déclaration de CONFINTEA VI. Nous avons calculé le pourcentage en fonction du nombre total de développements, soit, 919, afin de mettre en évidence la distribution des développements selon les thèmes. Ce double classement concerne plus particulièrement le financement, puisque la plupart des annonces comptabilisées réfèrent à un thème et comportait l'allocation de fonds.

Une analyse plus fine des développements recensés, réalisée en fonction des contenus des articles de la déclaration de CONFINTEA VI, permet de mettre en évidence les engagements qui ont retenu l'attention des gouvernements des provinces et du palier fédéral (voir Tableau 5). Trois constats peuvent être dégagés des actions gouvernementales en éducation des adultes.

- En matière de financement, l'allocation de fonds à l'intention de populations prioritaires ressort comme une action privilégiée (89 % des actions en matière de financement et 79 % du total des développements).
- Le soutien de programmes dédiés à des populations spécifiques fut un moyen retenu pour favoriser la participation, l'inclusion et l'équité (97 % des actions en faveur de la participation, l'inclusion et l'équité et 73 % du total des développements).
- Dans le domaine de l'alphabétisation, le soutien de programmes variés a été ciblé par les gouvernements (62 % des actions en alphabétisation et 4 % du total des développements).

Tableau 5

**Développements recensés, gouvernements provinciaux et gouvernement fédéral, selon les thèmes et les articles de la déclaration de CONFINTEA VI, nombre et pourcentage du thème et du total**

Thèmes et indicateurs	Dénombrement total des entrées	Pourcentage du thème	Pourcentage du total
<b>Alphabétisation</b>	<b>63</b>		<b>7%</b>
<i>Conception (art. 11.a)</i>	0	0%	0%
<i>Plans d'action (art. 11.b)</i>	7	11%	1%
<i>Mobilisation (art. 11.c)</i>	2	3%	0,2%
<i>Programmes variés (11.d; 11.h)</i>	39	62%	4%
<i>Campagne (art. 11.e)</i>	9	14%	1,0%
<i>Indicateurs (art. 11.f; 11.g)</i>	6	10%	0,7%
<b>Politique</b>	<b>66</b>		<b>7%</b>
<i>Politique et plan de financement (art. 12.a; 12.b)</i>	35	53%	4%
<i>Coordination multipartite (art. 12.d)</i>	1	2%	0,1%
<i>Reconnaissance des acquis (art. 12.e)</i>	30	45%	3%

(Suite à la page suivante)

Tableau 5 (suite et fin)

**Développements recensés, gouvernements provinciaux et gouvernement fédéral, selon les thèmes et les articles de la déclaration de CONFINTEA VI, nombre et pourcentage du thème et du total**

Thèmes et indicateurs	Dénombrement total des entrées	Pourcentage du thème	Pourcentage du total
<b>Gouvernance</b>	<b>13</b>		<b>1%</b>
<i>Démocratisation (art. 13.a)</i>	10	77%	1%
<i>Formation à la participation (art. 13.b)</i>	0	0%	0%
<i>Composition intersectorielle et interministérielle (art. 13.c)</i>	3	23%	0,3%
<b>Financement</b>	<b>819</b>		<b>89%</b>
<i>Niveau et croissance (art. 14.a; 14.b)</i>	80	10%	9%
<i>Incitatifs (art. 14.d)</i>	17	2%	2%
<i>Priorisation des populations (art. 14.e)</i>	722	88%	79%
<b>Participation, inclusion et équité</b>	<b>693</b>		<b>75%</b>
<i>Promotion de la participation et levée des obstacles (art. 15.a; 15.b)</i>	17	2%	2%
<i>Documener les populations à risque (art. 15.c)</i>	1	0%	0,1%
<i>Programmes dédiés (art. 15.e; 15.f; 15.g; 15.i)</i>	675	97%	73%
<b>Qualité</b>	<b>2</b>		<b>0,2%</b>
<i>Critères (art. 16.a; 16.b; 16.c; 16.d; 16.e)</i>	1	50%	0%
<i>Soutien de la recherche (art. 16.f)</i>	1	50%	0,1%

Après avoir fait état des résultats de notre analyse, à un niveau général, nous rendons compte des développements pour chacun des thèmes de la déclaration de CONFINTEA VI.

## 2. L'alphabétisation

L'alphabétisation est le seul domaine d'apprentissage figurant parmi la déclaration de CONFINTEA VI. Ce domaine fait donc l'objet d'une attention particulière pour les États qui se sont engagés à insuffler de nouveaux développements en alphabétisation. Les autres domaines d'apprentissage sont évoqués de manière générique, dans le thème portant sur la participation, l'inclusion et l'équité, sous l'angle de la participation à des possibilités d'apprentissage.

### *Résumé des engagements*

La déclaration de CONFINTEA VI reconnaît que le droit à l'alphabétisation est inhérent au droit à l'éducation. Étant donné ce statut, les engagements pris par les États mettent l'accent sur certaines des conditions à établir pour mettre en œuvre ce droit à l'alphabétisation.

La connaissance de la situation en matière d'alphabétisation implique de collecter des données et de réaliser des études, pour être à même d'évaluer les progrès (art. 11.a). Elle demande aussi de faire le suivi des actions, de manière systématique, notamment, en rendant compte des ressources investies (art. 11.g). Sur le plan des possibilités d'alphabétisation, des ressources humaines et matérielles doivent être mobilisées (art. 11.c) et des programmes de qualité et adaptés aux besoins des adultes doivent être offerts (art. 11.d), incluant des campagnes d'alphabétisation ciblant des populations à risque - femmes, autochtones et personnes incarcérées (art. 11.e). D'ici la prochaine CONFINTEA, les pays ont adopté comme cible la réduction du taux d'analphabétisme de 50 % (art.11.b).

### *Méthode d'évaluation*

Pour rendre compte du respect de ces engagements, nous avons compilé de l'information et des données relatives aux éléments suivants :

- a) Conception de l'alphabétisation dans l'enquête sur la littératie ;
- b) Existence d'une feuille de route exposant des objectifs et un échéancier ;
- c) Mobilisation d'un vaste éventail de ressources par le gouvernement ;
- d) Offre de programmes variés, de qualité et adaptés aux besoins des adultes, qui incluent des actions de maintien des acquis, allant au-delà l'apprentissage de la lecture ;
- e) Existence d'une campagne d'alphabétisation, ciblant, entre autres, certains groupes à risque ;
- f) Usage d'indicateurs pour évaluer l'atteinte des objectifs et publication de rapports de suivi.

### *Résultats*

Dans notre recension, nous avons dénombré 63 annonces pouvant être associées au domaine de l'alphabétisation (voir Tableau 5). Les actions gouvernementales en alphabétisation sont de différentes natures (voir Tableau 6).

Tableau 6

### Synthèse des principaux développements en matière d'alphabétisation, gouvernements provinciaux et gouvernement fédéral, période 2010-2017

<b>Année</b>	<b>Développements recensés</b>
2010	Promotion de l'alphabétisation (CMEC) Ouverture d'un nouvel établissement dédié à l'alphabétisation (NB) Lancement d'un projet pilote d'apprentissage de l'anglais à l'intention de populations immigrantes (Sask) Projet de littératie auprès de populations autochtones (Can et NB) Annonce de politiques ou d'orientations gouvernementales en alphabétisation (NB, Ont) Financement d'organismes en alphabétisation (Can).
2011	Promotion de l'alphabétisation (CMEC) Publication d'un rapport gouvernemental sur l'alphabétisation (CAMEI) Financement d'organismes en alphabétisation (Can).
2012	Promotion de l'alphabétisation (CMEC) Publication d'un bilan de la situation en alphabétisation (CMEC) Financement de programmes pour les populations en milieu rural (Sask) Financement d'organismes en alphabétisation (TNL).
2013	Promotion de l'alphabétisation (CMEC) Publication d'un bilan de la situation en alphabétisation (CMEC) Semaine de l'alphabétisation (CB) Financement d'organismes en alphabétisation (CB) Dévoilement des résultats de l'Enquête internationale sur les compétences des adultes (IPE).
2014	Promotion de l'alphabétisation (CMEC) Financement de mesures à l'intention de personnes handicapées (NB) Financement d'organismes en alphabétisation (Qc, Sask).
2015	Action relative à l'apprentissage linguistique de populations réfugiées (IPE) Consultation de la population concernant des orientations en littératie (NB) Dévoilement d'un nouveau programme de francisation (Qc).
2016	Financement d'organismes en alphabétisation (Alb, Man, Qc) Financement d'organismes oeuvrant auprès des populations handicapées (Can) Publication du rapport de l'Enquête internationale sur les compétences des adultes (NB) Annonce d'orientations gouvernementales en alphabétisation (NB) Financement de services à l'intention de populations immigrantes (Ont, Qc) Stratégie provinciale en littératie (NÉ).
2017	Financement d'organismes en alphabétisation (Alb, CB, NÉ, Ont) Financement de programmes dédiés aux populations autochtones (CB) Financement de mesures dédiés aux populations immigrantes (Ont) Publication d'orientations gouvernementales en alphabétisation (NB).

Source : communiqués de presse des gouvernements provinciaux et fédéral ainsi que du Conseil des ministres de l'Éducation Canada. Recension et analyse par l'ICÉA.

Le soutien de programmes variés est la principale source de développements en alphabétisation. Les deux tiers des développements en alphabétisation peuvent être associés à cet engagement de CONFINTEA VI.

Ces programmes mettent en œuvre différentes modalités d'éducation (réseau public et organismes communautaires) et ils sont fréquemment dédiés à différentes populations. À l'échelle du gouvernement fédéral, EDSC soutient financièrement des organismes et des institutions de diverses natures. Ceux-ci peuvent être des institutions publiques d'éducation (ex. Université de la Colombie-Britannique), des réseaux nationaux (ex. ABC Life Literacy of Canada) ou des réseaux provinciaux d'organismes communautaires (ex. Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick, Literacy Association of Nova Scotia, Saskatchewan Literacy Network, Literacy Coalition of Newfoundland and Labrador). Les provinces soutiennent aussi différents lieux d'alphabétisation. Ce soutien est accordé à des organismes communautaires locaux (ex. : Newfoundland and Labrador, October 25, 2011; Nova-Scotia, April 24, 2017; Saskatchewan, July 6, 2010), des réseaux provinciaux d'organismes communautaires (ex. : British-Columbia, March 25, 2013), des organismes provinciaux (ex. : Québec, 15 octobre 2014), des institutions publiques d'éducation (ex. : British-Columbia, March 27, 2013).

Plusieurs des initiatives en alphabétisation financées par les gouvernements ciblent des populations spécifiques. Les principaux groupes faisant l'objet d'une action gouvernementale en alphabétisation sont les populations des Premières nations (ex. : British-Columbia, February 10, 2017, March 27, 2013; Nouveau-Brunswick, 7 avril 2010; Saskatchewan, April 18, 2011), des populations immigrantes ou réfugiées (ex. : Île-du-Prince-Édouard, 10 décembre 2015; Ontario, 20 octobre 2016; Québec, 23 janvier 2015) ou des travailleuses et des travailleurs âgés (Newfoundland and Labrador, April 2, 2015).

Ainsi, l'appui à une offre variée de services d'alphabétisation, tenant compte des besoins distincts de populations spécifiques, est une avenue de développement préconisée par les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Par ailleurs, la déclaration de CONFINTEA VI comporte des engagements en matière d'adoption de plans d'action en alphabétisation. Nous avons dénombré 14 initiatives de ce type, pour la

période 2010-2017. Depuis 2010, les provinces ont adopté des stratégies en alphabétisation (CAMEF, 17 février 2011; Nouveau-Brunswick, 27 février 2017; Nouvelle-Écosse, 2016). Toutefois, la stratégie de la Nouvelle-Écosse se limite à l'éducation initiale des jeunes. Des provinces ont rendu publiques des orientations en alphabétisation, sans intégrer celles-ci dans des stratégies (Nouveau-Brunswick, 23 novembre 2010; Ontario, 12 février 2010).

En complément des politiques, CONFINTEA VI met l'accent sur le recours à des campagnes de valorisation de l'alphabétisation. À cet effet, le CMEC profite de différentes journées thématiques sur l'alphabétisation pour mettre en valeur ce domaine d'apprentissage (ex. : CMEC, 8 septembre 2010, 8 septembre 2013; CMEC, 27 janvier 2017). La réalisation d'une semaine de l'alphabétisation est une voie empruntée par une province (British-Columbia, January 25, 2013). Lors de la conférence de 2009 en éducation, le Canada s'est engagé à mobiliser les partenaires en faveur de l'alphabétisation. Peu d'initiatives de mobilisation ont eu lieu, depuis 2009 (CMEC, 27 janvier 2010; EDSC, 11 avril 2013), bien que les politiques, les campagnes et le soutien financier comportent fréquemment une dimension de mobilisation de certains partenaires.

Finalement, la mise en œuvre de CONFINTEA VI doit donner lieu au suivi des actions en alphabétisation, notamment par l'entremise d'indicateurs. À ce sujet, le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) est la source d'information privilégiée au Canada pour réaliser ce suivi des progrès en alphabétisation (ex. : CMEC, 3 octobre 2013; Nouveau-Brunswick, 10 juin 2016; Prince-Édouard-Island, October 8, 2013; Québec, 16 décembre 2015).

*Le bilan des activités sur l'alphabétisation recensées au Canada*

Dans le cadre du processus formel de reddition de compte auprès de l'UNESCO, le Canada a publié un rapport (CMEC, 2012). Relativement aux engagements en alphabétisation, ce rapport fait état des progrès suivants.

- Absence de définition officielle de l'alphabétisation au Canada, mais formulation d'une vision commune aux provinces et territoires, par l'entremise de la déclaration *L'Éducation au Canada – Horizon 2020* (CMEC, 2008).
- Sur le plan fédéral, développements en matière de conception des compétences essentielles en milieu de travail.

### 3. Les politiques

L'adoption de politique constitue un moyen structurant pour faire progresser l'éducation des adultes, moyen qui va au-delà de l'addition d'initiatives et d'interventions distinctes. En proposant une vision d'ensemble et en formulant des orientations, les politiques traduisent des engagements des gouvernements en faveur de l'éducation des adultes. La déclaration de CONFINTEA VI reconnaît ce fait, en faisant des politiques l'un de ses thèmes.

#### *Résumé des engagements*

À la 6<sup>e</sup> conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes, les États ont exprimé leur volonté d'honorer leurs engagements en éducation des adultes en adoptant des politiques et des lois. Ces politiques respecteront des lignes directrices énoncées dans la déclaration.

Dans l'ensemble, les politiques feront valoir des approches sectorielles et intersectorielles et, pour les concrétiser, elles s'accompagneront de plans d'action spécifiques d'éducation des adultes, incluant, en alphabétisation (art. 12.a). De manière plus particulière, elles prendront en compte la diversité des lieux d'apprentissage, et, à cet effet, elles mobiliseront les diverses parties prenantes à l'aide de mécanismes de coordination associant la diversité des acteurs concernés (art. 12.d). Enfin, les politiques s'appuieront sur la reconnaissance, la validation et l'accréditation de toutes les formes d'apprentissage, en particulier, en établissant des systèmes d'équivalence (art. 12.e).

### *Méthode d'évaluation*

Notre évaluation de l'état de la réalisation des engagements de la déclaration de CONFINTEA VI relatifs aux politiques s'appuie sur les informations suivantes :

- a) Existence de politiques, accompagnées de plans de financement et de plans d'action, incluant, plus particulièrement, en alphabétisation ;
- b) Existence d'instances de coordination multipartite de la mise en œuvre des politiques;
- c) Existence d'un système d'équivalence reconnaissant l'ensemble des domaines d'apprentissage (formel, non formel et informel).

### *Résultats*

Nous avons comptabilisé 66 développements en matière de politiques en éducation des adultes, au cours de la période 2010-2017 (voir Tableau 5). L'adoption de politiques et de plans d'action ainsi que la reconnaissance des acquis se partagent ces développements, comptant respectivement pour 53 % et 45 % des développements recensés dans le domaine des politiques. Globalement, les actions en matière de politiques comptent pour 7 % de l'ensemble des développements que nous avons comptabilisés.

L'action des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral dans le domaine des politiques en éducation prend différentes formes (voir Tableau 7). Cette action donne lieu à des politiques sectorielles ou des politiques portant sur des groupes spécifiques de la population. Par ailleurs, plusieurs développements ont eu lieu en matière de reconnaissance des acquis, plus spécifiquement en ce qui a trait à la

reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger. Sur le plan législatif, une province a adopté une loi en éducation des adultes.

## Tableau 7

### Synthèse des principaux développements en matière de politiques, gouvernements provinciaux et gouvernement fédéral, période 2010-2017

<u>Année</u>	<u>Développements recensés</u>
2010	Adoption d'orientations en éducation des adultes (CMEC) Campagne de promotion visant la reconnaissance des acquis par le GED (IPE) Publication d'un document de consultation en vue de l'adoption d'une loi sur l'apprentissage des adultes (NÉ) Dépôt d'un projet de loi sur l'apprentissage des adultes (NÉ) Annonce d'orientations gouvernementales en alphabétisation (NB, Ont) Financement d'initiatives dans le domaine de la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger (Can) Financement d'initiatives dans le domaine de la reconnaissance des diplômes obtenus au Canada (Can) Financement d'initiatives dans le domaine de la reconnaissance des compétences acquises au Canada (Can).
2011	Adoption d'orientations en éducation des adultes (CMEC) Consultation sur un projet de loi sur l'apprentissage des adultes (NÉ) Lancement d'un stratégie nationale en éducation pour les Inuits (TNL et Can). Publication d'un rapport d'étapes des actions en littératie (CAMET) Financement d'initiatives dans le domaine de la reconnaissance des diplômes obtenus au Canada (Can) Financement d'initiatives dans le domaine de la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger (Can)
2012	Publication d'un rapport faisant état des progrès dans la mise en oeuvre de CONFINTEA VI (CMEC) Publication d'un plan d'action destiné aux populations autochtones (CB) Financement d'initiatives dans le domaine de la reconnaissance des compétences acquises au Canada (Can) Financement d'initiatives dans le domaine de la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger (Can).
2013	Adoption d'orientations en éducation des adultes (CMEC) Adoption d'un plan d'action en éducation (NB) Annonce de la disponibilité en ligne du GED (Sask).
2014	Adoption d'orientations en éducation des adultes (CMEC) Adoption d'une politique en matière de formation de la main-d'œuvre (CB) Annonce d'un investissement pour faciliter la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger (Can).
2015	Entente en matière de formation professionnelle (Can et CB) Publication d'un plan d'action en éducation pour les populations autochtones (Man) Consultation relative à une stratégie provinciale en littératie (NB).
2016	Adoption d'orientations en éducation des adultes (CMEC) Adoption d'une politique en matière de formation de la main-d'œuvre (Ont) Entente relative à la reconnaissance des titres de compétences (Can et TNL) Lancement d'un plan d'immigration (Qc) Publication du rapport de l'Enquête internationale sur les compétences des adultes (NB) Publication d'orientations gouvernementales en alphabétisation (NB).
2017	Publication d'un rapport d'étapes touchant les actions à l'égard des populations autochtones (Ont) Lancement de la Politique de la réussite éducative (Qc) Lancement d'une stratégie globale en littératie (NB).

Source : communiqués de presse des gouvernements provinciaux et fédéral ainsi que du Conseil des ministres de l'Éducation Canada. Recension et analyse par l'ICÉA.

L'adoption de politiques est au cœur des moyens préconisés au sein de la déclaration de CONFINTEA VI pour faire progresser l'éducation des adultes. Dans ce domaine, des provinces ont rendu publics des politiques ou des plans d'action, depuis 2010 (ex. : New-Brunswick, 2013; Québec, 21 juin 2017). La communication d'orientations générales est aussi un moyen emprunté pour exprimer des perspectives plus structurantes en éducation des adultes (ex. : CMEC, 5 mars 2010, 24 septembre 2010; Nouveau-Brunswick, 2 novembre 2016; EDSC, 26 mars 2013). De même, l'adoption de politiques ou de plans d'action dans des secteurs déterminés figurent parmi les moyens proposés pour rendre publiques des orientations en éducation des adultes (ex. : British-Columbia, 2014; Ontario, 2016), incluant, des ententes fédéral-provincial (ex. : EDSC, 23 avril 2014, 24 juin 2014). Plus particulièrement, une province a adopté une loi en éducation des adultes (Nouvelle-Écosse, 2 décembre 2010, 14 septembre 2010).

Sur le plan des politiques, des stratégies ont été adoptées à l'intention de groupes spécifiques de la population (ex. : British-Columbia, June 21, 2012; Manitoba, June 21, 2015; Newfoundland and Labrador, June 16, 2011). Par ailleurs, le suivi des politiques donne lieu à la publication de rapports de mise en œuvre des orientations adoptées (ex. : CAMEF, 17 février 2011; CMEC, 2012; Ontario, 5 juin 2017). À ces rapports, il faut ajouter la publication des données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA).

La déclaration de CONFINTEA VI situe à l'enseigne des politiques les développements relatifs à la reconnaissance des acquis. Pour cette déclaration, la reconnaissance des acquis témoigne d'une prise en compte par les politiques de la diversité des lieux et des modalités d'apprentissage. À ce sujet, l'essentiel des actions réalisées par les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral concerne la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger. Notamment, EDSC a fait connaître des investissements dans le développement de la reconnaissance des diplômes acquis à

l'étranger dans une variété de domaines (ex. : secteur environnemental, sages-femmes, médecine, architecture, médecine dentaire, soins de santé, orthophonie, travail social, physiothérapie), en plus de soutenir des projets pilotes de reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger.

Certaines actions en matière de reconnaissance des acquis ont concerné la population canadienne. La reconnaissance des acquis des populations autochtones a fait l'objet de développements de la part d'EDSC. C'est aussi le cas de l'accès à des tests de reconnaissance visant l'obtention du diplôme d'études secondaires (ex. : Prince-Edouard-Island, May 7, 2010).

Enfin, la déclaration de CONFINTEA VI met l'accent sur la mise en place d'instances de coordination intersectorielle et interministérielle. Un seul développement a été recensé dans ce domaine (Québec, 27 octobre 2016).

#### *Le bilan des activités sur les politiques en éducation des adultes recensées au Canada*

Le Canada a fait état de développements dans le domaine des politiques en éducation des adultes, depuis 2010 (CMEC, 2012).

- Le bilan canadien rend compte des politiques et de lois adoptées : loi sur l'apprentissage (Nouvelle-Écosse), Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire (Manitoba), plan d'action et diverses mesures en matière de formation de la main-d'œuvre (Colombie-Britannique, Québec, Yukon), stratégie de formation en ligne (Alberta).

- Le rapport canadien décrit des développements dans le domaine de la reconnaissance des acquis qui, pour l'essentiel, poursuivent des initiatives dont l'origine précède la période 2010-2017.

## 4. La gouvernance

En éducation des adultes, la grande diversité de parties prenantes, actives dans une variété de domaines d'apprentissage, pose un important défi de gouvernance. Cette situation est rendue encore plus complexe par l'exigence de prendre en compte les adultes apprenants dans les décisions les concernant en matière d'apprentissage. La déclaration de CONFINTEA VI reconnaît ce défi et les engagements adoptés visent à lui répondre.

### *Résumé des engagements*

En éducation des adultes, il importe d'adopter une approche intégrée de la gouvernance, prenant appui sur l'identification de l'ensemble des parties concernées (art. 13.a) et préconisant une composition intersectorielle et interministérielle des lieux décisionnels (art. 13.c). Plus particulièrement, les conditions d'une gouvernance effective de l'éducation des adultes impliquent de développer les capacités des personnes à jouer un rôle éclairé, notamment, en rendant disponibles des activités de formation à la participation aux instances et aux mécanismes décisionnels (art.13.b), ainsi qu'en favorisant le partage des savoir-faire et des pratiques novatrices (art. 13.d).

### *Méthode d'évaluation*

Pour prendre la mesure du respect de ces engagements en matière de gouvernance, nous porterons attention à l'existence de certains mécanismes :

a) Affirmation d'une perspective de démocratisation de la gouvernance en éducation dans les politiques ;

- b) Existence de programmes ou d'initiatives de formation à la participation aux instances et aux mécanismes de gouvernance ;
- c) Composition intersectorielle et interministérielle des lieux de la gouvernance de l'éducation des adultes.

### *Résultats*

Le thème de la gouvernance n'a pas fait l'objet de l'action des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral en éducation des adultes, depuis 2010. Un très faible nombre des développements recensés pouvait être associé à la mise en place d'instance de coordination en éducation des adultes. Au total, 13 initiatives relevaient des lieux de décision en éducation des adultes. La presque totalité de ces développements donnait lieu à l'inclusion d'une représentation du secteur de l'éducation des adultes dans des lieux décisionnels en éducation ou dans des domaines socioculturels lui étant associés (voir Tableau 8).

Dans le domaine de la gouvernance, la concertation et la coordination des provinces a franchi des étapes importantes, depuis la tenue de CONFINTEA VI, en 2009. Ainsi, en 2012, le Conseil des ministres de l'Éducation tenait sa centième réunion (CMEC, 6 juillet 2012) et, en 2017, cette instance célébrait son cinquantième anniversaire de fondation (CMEC, 13 juillet 2017). À l'exception de ces deux événements, notre recension n'a repéré aucun développement dans le domaine des lieux de concertation multipartite.

Tableau 8

### Synthèse des principaux développements en matière de gouvernance, gouvernements provinciaux et gouvernement fédéral, période 2010-2017

<b>Année</b>	<b>Développements recensés</b>
2010	Consultation dans le cadre de l'élaboration d'une loi sur l'apprentissage des adultes (NÉ).
2011	Inclusion du secteur de l'éducation des adultes dans un conseil sur l'immigration (Man) Consultation associée à un projet de loi sur l'apprentissage des adultes (NÉ).
2012	Jalon franchi par la coordination provinciale (CMEC).
2013	Aucun développement recensé.
2014	Inclusion du secteur de l'éducation des adultes dans un comité consultatif sur l'éducation postsecondaire (Ont).
2015	Inclusion du secteur de l'éducation des adultes dans un conseil du statut de la femme (TNL).
2016	Mise sur pied d'un conseil consultatif des partenaires en apprentissage (IPE) Inclusion du secteur de l'éducation des adultes dans la direction d'un centre sur l'innovation et l'emploi (Ont).
2017	Jalon franchi par la coordination provinciale (CMEC) Consultation de la population par le conseil sur l'apprentissage (IPE) Mise sur pied d'une table sur la réussite éducative des populations autochtones (Qc).

Source : communiqués de presse des gouvernements provinciaux et fédéral ainsi que du Conseil des ministres de l'Éducation Canada. Recension et analyse par l'ICÉA.

Relativement à la gouvernance, la plupart des actions consistaient à intégrer une représentation du secteur de l'éducation des adultes dans différents lieux décisionnels. Ainsi, on fit place à l'éducation des adultes au sein d'une diversité d'instance.

- Un conseil sur l'immigration (Manitoba, April 11, 2011);
- Un comité consultatif sur l'éducation postsecondaire (Ontario, 7 février 2014);
- Au sein d'un conseil du statut de la femme (Newfoundland and Labrador, Septembre 15, 2015);
- Dans un conseil consultatif des partenaires en apprentissage (Prince-Edouard-Island, January 28, 2016);
- Parmi les partenaires qui dirigeront un centre d'innovation en emploi (Ontario, 22 février 2016) ;

- Au sein des membres d'une table de concertation sur l'éducation des populations autochtones (Québec, 28 juin 2017).

La démocratisation de la gouvernance en éducation des adultes implique de permettre aux intervenants concernés de prendre part aux décisions. En ce sens, deux développements peuvent être mis en évidence. Tout d'abord, une entente en matière de formation professionnelle entre le gouvernement fédéral et celui de la Saskatchewan incluait l'élargissement de la prise en compte des employeurs dans les décisions en formation (EDSC, 20 mai 2015). De plus, la population fut consultée, dans le cadre de l'élaboration d'une loi sur l'éducation des adultes (Nouvelle-Écosse, 14 septembre 2014).

Un des engagements de CONFINTEA VI porte sur la formation à la participation aux instances décisionnelles en éducation des adultes. Or, nous n'avons recensé aucune initiative de ce type.

*Le bilan des activités liées à la gouvernance de l'éducation des adultes recensées au Canada*

Dans un bilan officiel soumis à l'UNESCO, le Canada fit état des progrès dans la mise en œuvre de ses engagements en matière de gouvernance de l'éducation des adultes (CMEC, 2012).

- Sollicitation fréquente par les provinces de l'avis des parties prenantes, selon différents mécanismes de consultation régulière.

## 5. Le financement

Le financement de l'éducation des adultes est une condition essentielle à son développement. Or, la diversité des lieux d'éducation des adultes et le grand nombre des acteurs impliqués soulèvent des défis majeurs de financement. Les niveaux élevés de besoins financiers compliquent davantage cette situation.

### *Résumé des engagements*

Le financement est une condition du développement de l'éducation des adultes. Dans la déclaration de Belém, les engagements des pays, en la matière, sont clairs et chiffrés. Concernant la cible des investissements, les pays doivent consacrer 6 % du PNB à l'éducation et, en ce qui a trait plus spécifiquement au financement de l'éducation des adultes, ils se sont engagés à accroître sur une base régulière les budgets alloués à ce secteur (art. 14.a), dans la perspective de créer une stratégie intégrée (art. 14.b). Au-delà des fonds publics, les pays chercheront à solliciter des fonds provenant de différentes sources, en créant des mesures incitatives contribuant à la mobilisation de nouvelles sources de financement (art. 14.d). Dans l'ensemble, en éducation des adultes, une priorité budgétaire devra être accordée aux populations à risque (art. 14.e), et cela, dans toutes les politiques et les approches en éducation des adultes (art. 15.f).

### *Méthode d'évaluation*

Tenant compte du fait que les données sur le financement de l'éducation des adultes sont éparées, fragmentaires et difficiles d'accès, nous rendrons compte des progrès dans la mise en œuvre des engagements financiers de CONFINTEA VI, en compilant l'information suivante :

- a) Niveau de l'investissement du gouvernement en éducation, par rapport au PNB ;
- b) Croissance régulière des fonds publics consacrés à l'éducation des adultes, incluant dans chacun des ministères possédant des obligations d'éducation des adultes ;
- c) Existence de mesures incitatives invitant différents acteurs non gouvernementaux à investir en éducation des adultes ;
- d) Priorisation de populations à risque dans les plans, les politiques et les programmes allouant des fonds à l'éducation des adultes.

### *Résultats*

Le financement de l'éducation des adultes est le thème de la déclaration de CONFINTEA VI qui compte le plus de développements, parmi les documents analysés. Ainsi, près de 90 % de ces développements comportaient l'octroi d'un financement. Fort probablement, ce résultat découle du type de document analysé, soit, les communiqués de presse. Il est possible que les gouvernements recourent à ce médium de communication précisément pour annoncer des investissements.

Au total, 819 développements comprenaient la publication d'un investissement en éducation des adultes. Dans une très forte proportion, les fonds annoncés ont été consacrés à des initiatives priorisant des populations spécifiques. On compte 722 de ces annonces, soit, 88 % des développements en matière de financement et 79 % du total des développements survenus au cours de la période 2010-2017 (voir Tableau 5). En plus de ce financement de mesures dédiées à des populations spécifiques, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ont rendu publiques des annonces ayant un effet sur le niveau et la croissance du financement de l'éducation des adultes.

## Tableau 9

## Synthèse des principaux développements en matière de financement, gouvernements provinciaux et gouvernement fédéral, période 2010-2017

<u>Année</u>	<u>Développements recensés</u>
2010	
2011	Financement de domaines spécifiques d'apprentissage : formation liée à l'emploi (Alb), littératie financière (Can), Alphabétisation et littératie (Can, TNL) Financement de programmes dédiés à des populations spécifiques : autochtones (Can, NÉ, Sask), jeunes adultes (Can), travailleuses et travailleurs âgés (Can), populations francophones en situation minoritaire (Can), femmes (Can), personnes en situation de handicap (Can), populations immigrantes (Can) Financement d'organismes ou d'institutions en éducation des adultes (NB) Financement de la reconnaissance des diplômes obtenus au Canada (Can) Financement de la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger (Can).
2012	Financement général de l'éducation des adultes (NB) Financement de domaines spécifiques d'apprentissage : compétences numériques (Can), études secondaires (Can), Alphabétisation et littératie (Sask, TNL) Financement de programmes dédiés à des populations spécifiques : autochtones (Can), jeunes adultes (Can), travailleuses et travailleurs âgés (Can), personnes en situation de handicap (Can), populations immigrantes (Can), personnes itinérantes (Can).
2013	Financement de domaines spécifiques d'apprentissage : formation liée à l'emploi (Can, Qc), Alphabétisation et littératie (Can, CB), culture (Man) Financement de programmes dédiés à des populations spécifiques : autochtones (Can, CB, Sask), jeunes adultes (Can), travailleuses et travailleurs âgés (Can), personnes en situation de handicap (Can), populations immigrantes (Can).
2014	Financement général de l'éducation des adultes (NB) Financement de domaines spécifiques d'apprentissage : formation liée à l'emploi (Can, NÉ, Qc), Alphabétisation et littératie (NB, Qc, Sask), études secondaires (Qc, Sask) Financement de programmes dédiés à des populations spécifiques : autochtones (Can), jeunes adultes (Can), travailleuses et travailleurs âgés (Can), personnes en situation de handicap (Alb, Can), populations immigrantes (Can).
2015	Financement général de l'éducation des adultes (Alb, Man, Ont) Financement de domaines spécifiques d'apprentissage : formation liée à l'emploi (Can), Alphabétisation et littératie (Can, Sask), enseignement postsecondaire (CB) Financement de programmes dédiés à des populations spécifiques : autochtones (Can, Man, Qc), jeunes adultes (Can), travailleuses et travailleurs âgés (Can, TNL), personnes en situation de handicap (Can).
2016	Financement de domaines spécifiques d'apprentissage : formation liée à l'emploi (Can, Qc), Alphabétisation et littératie (Man, Ont, Qc), études secondaires (CB), enseignement postsecondaire (Ont, Qc), culture (Man) Financement de programmes dédiés à des populations spécifiques : autochtones (Can, Ont, Qc, Sask), jeunes adultes (Can), personnes en situation de handicap (Can), populations immigrantes (Can,
2017	Financement général de l'éducation des adultes (Ont, Qc) Financement de domaines spécifiques d'apprentissage : formation liée à l'emploi (Can, CB), Alphabétisation et littératie (NÉ), enseignement postsecondaire (Can, NB) Financement de programmes dédiés à des populations spécifiques : autochtones (Can, CB, Qc, Sask), jeunes adultes (Can), personnes en situation de handicap (Can), populations immigrantes (Can, Ont), populations vivant en milieu rural (NÉ) Financement d'organismes ou d'institutions en éducation des adultes (CB).

Source : communiqués de presse des gouvernements provinciaux et fédéral ainsi que du Conseil des ministres de l'Éducation Canada. Recension et analyse par l'ICÉA.

Le financement de programmes ou d'initiatives d'éducation des adultes destinés à des populations spécifiques est une stratégie privilégiée par les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Différentes populations bénéficient de ces investissements.

- Femmes (EDSC).
- Francophones en contexte linguistique minoritaire (EDSC).
- Jeunes adultes (EDSC).
- Personnes âgées (EDSC).
- Personnes en situation de handicap (EDSC).
- Populations autochtones ou métisses (Colombie-Britannique, Manitoba, Nouvelle-Écosse, Ontario, Québec, EDSC, Saskatchewan).
- Populations immigrantes ou réfugiées (Ontario, Québec, EDSC).
- Populations vivant en milieu rural (Nouvelle-Écosse, EDSC).
- Personnes itinérantes (EDSC).
- Travailleuses et travailleurs âgés (EDSC, Terre-Neuve-et-Labrador).
- Travailleuses et travailleurs saisonniers (EDSC).

Pour le gouvernement fédéral, le financement destiné à des populations spécifiques apparaît être la principale stratégie adoptée en matière d'éducation des adultes car plus de 704 développements recensés entre 2010 et 2017 en provenance du gouvernement fédéral relevaient d'un financement d'initiatives à l'intention de populations spécifiques. Ce nombre équivaut à 93 % du total des développements comptabilisés pour le palier fédéral. De ce nombre, l'investissement au profit de l'éducation des jeunes adultes occupe une grande part des actions fédérales. On compte 438 actions destinées aux jeunes adultes, soit, 62 % des initiatives fédérales dédiées à des populations spécifiques et 58 % de l'ensemble de l'action fédérale en éducation des adultes comptabilisée pour ce rapport. Ces actions auprès des jeunes s'inscrivent dans la cadre de la stratégie jeunesse.

Le niveau et la croissance régulière du financement de l'éducation des adultes sont des volets des engagements de la déclaration de CONFINTEA VI. Au cours de la période 2010 et 2017, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ont alloué des fonds à l'éducation des adultes. Ce financement s'ajoute à celui destiné à des populations spécifiques.

Les gouvernements font connaître des investissements en éducation des adultes à l'occasion de la publication de leur budget annuel (ex. : British-Columbia, April 6, 2017; Manitoba, April 30, 2015; Québec, 28 mars 2017; EDSC, 26 mars 2013; Saskatchewan, June 17, 2014). Le financement de lieux d'éducation des adultes compte parmi les approches adoptées par les gouvernements (ex. : Alberta, May 25, 2011; British-Columbia, March 27, 2013; Manitoba, December 3, 2013; Nouveau-Brunswick, 18 août 2011; Saskatchewan, July 6, 2010). Des ententes entre les gouvernements fédéral et provinciaux s'accompagnent de fonds destinés à l'éducation des adultes (ex. : EDSC, 24 juin 2014). Des réseaux provinciaux sont les destinataires d'un soutien financier de la part des gouvernements. Par exemple, EDSC a financé différents réseaux provinciaux (ex. : Literacy Association of Nova Scotia, Literacy Coalition of Newfoundland and Labrador), ainsi que des organisations nationales (ex. : ABC Life Literacy Canada).

L'adoption de mesures incitatives au financement de l'éducation des adultes a connu certains développements. Essentiellement, les mesures mises en place ciblent les employeurs, dans l'intention de les inciter à investir dans la formation de leur personnel. C'est le cas notamment de la création par le gouvernement fédéral de la subvention canadienne pour l'emploi (Alberta, March 26, 2015; EDSC, 26 mars 2013).

*Le bilan des activités liées au financement de l'éducation des adultes recensées au Canada*

Dans un bilan soumis à l'UNESCO (CMEC, 2012), le Canada a fait état de ses actions en matière de financement de l'éducation des adultes. Dans ce bilan, on met en évidence les actions suivantes.

- Financement récurrent par les provinces de programmes réguliers en éducation des adultes.
- Les ententes sur le marché du travail, entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral, comprennent un financement pour l'éducation des adultes, incluant en alphabétisation.
- Des investissements ont été consacrés à des domaines spécifiques d'apprentissage : alphabétisation (Ontario), formation de la main-d'œuvre (Colombie-Britannique, Manitoba).
- Des fonds ont été destinés à des populations spécifiques (populations autochtones, personnes en situation de handicap, travailleuses et travailleurs âgés, populations dans les régions nordiques).

## 6. La participation, l'inclusion et l'équité

Malgré les importants développements des dernières décennies en éducation des adultes, des inégalités persistent. Par exemple, une proportion toujours élevée de la population est faiblement scolarisée et présente des compétences insuffisantes en matière de littératie. De plus, certains groupes de la population font face à davantage d'obstacles et demandent une attention plus soutenue. En éducation des adultes, l'accroissement de la participation et la recherche de l'inclusion et de l'équité demeurent des priorités, ce que reconnaît la déclaration de CONFINTEA VI.

### *Résumé des engagements*

L'accroissement de la participation à des activités d'éducation des adultes ainsi que de l'inclusion et de l'équité sont des volets de grande importance des engagements des États, pris en 2009. L'enjeu consiste à mettre l'éducation des adultes au service de toutes et tous et, ainsi, à éviter qu'elle contribue aux inégalités.

Globalement, en matière d'approche, la lutte aux inégalités en éducation des adultes sollicite une variété d'acteurs qu'il importe d'identifier et de mobiliser (art. 15.h). Les défis de la participation, de l'inclusion et de l'équité sont grands, puisque, concrètement, l'accroissement de la participation de toutes et tous invite à lever les différents obstacles qui peuvent limiter ou bloquer la participation (art. 15.a).

Pour ce faire, une panoplie d'actions, de différente nature, devra être mise en œuvre, pour créer les conditions d'une participation inclusive et équitable de toutes et tous. Afin de créer ces conditions suscitant une participation élargie et équitable, les États ont privilégié des activités et des campagnes de promotion (art. 15.b), l'identification des

groupes à risque et la proposition de mesures préventives (art. 15.c), de même que l'offre de programmes dans les langues autochtones (art.15.e), en milieu carcéral (art. 15.g) et à l'intention des migrants et des réfugiés (art. 15.i).

### *Méthode d'évaluation*

L'appréciation des avancées en matière de participation inclusive et équitable oblige à tenir compte d'actions dans plusieurs domaines. Pour faire état des progrès relatifs au respect des engagements pris lors de CONFINTEA VI, nous porterons notre attention sur les éléments suivants :

- a) Existence de moyens faisant la promotion de la participation à l'éducation des adultes et qui en facilite l'accès par la levée des principaux obstacles la freinant ;
- b) Documentation des populations à risque, en matière de participation à l'éducation des adultes, et adoption des moyens pour prévenir ou éliminer les facteurs de risque ;
- c) Existence de programmes d'éducation des adultes dans les langues autochtones, en milieu carcéral et à l'intention des populations migrantes et réfugiées.

### *Résultats*

Les développements dans le domaine de la participation, de l'inclusion et de l'équité figurent parmi les plus nombreux, selon la documentation analysée. Dans l'ensemble, nous dénombrons 693 annonces au cours de la période 2010-2017 pouvant être associées à ce thème. Cela constitue les trois quarts des développements recensés (voir Tableau 5). À l'instar du financement, les gouvernements des provinces et le gouvernement fédéral ont mis l'accent sur la priorisation de population. En fait, la presque totalité des actions en matière de participation, d'inclusion et d'équité consiste

à proposer des programmes ou des initiatives dédiés à des populations spécifiques<sup>3</sup>. Le Tableau 9 expose les différentes initiatives des gouvernements en matière de participation, d'inclusion et d'équité, au cours de la période 2010-2017.

**Tableau 10**

**Synthèse des principaux développements en matière de participation, d'inclusion et d'équité, gouvernements provinciaux et gouvernement fédéral, période 2010-2017**

<b>Année</b>	<b>Développements recensés</b>
2010	Célébration des adultes en formation (NÉ) Financement de programmes dédiés à des populations spécifiques : autochtones (Can), jeunes adultes (Can), personnes en situation de handicap (Can), travailleuses et travailleurs âgés (Can), personnes vulnérables et à faibles revenus (NÉ), populations immigrantes et réfugiées (Can, CB), femmes (Can), populations francophones en contexte minoritaire (Can).
2011	Promotion de l'éducation des adultes par l'entremise de la semaine des apprenants adultes (CMEC) Promotion des enjeux éducatifs des populations autochtones (CMEC) Publication d'un rapport sur la situation des langues officielles (CMEC) Campagne régionale de promotion de l'alphabétisation (CAMET) Financement de programmes dédiés à des populations spécifiques : autochtones (Can, Sask, NÉ, TNL), jeunes adultes (Can), personnes en situation de handicap (Can), travailleuses et travailleurs âgés (Can), populations immigrantes et réfugiées (Can, Man, Ont), femmes (Can), populations francophones en contexte minoritaire (Can), travailleuses et travailleurs saisonniers (Can).
2012	Promotion de l'éducation des adultes par l'entremise de la semaine des apprenants adultes (CMEC) Promotion des enjeux éducatifs des populations autochtones (CMEC) Campagne dans le cadre de la Semaine internationale des adultes en apprentissage (Alb) Gratuité des cours d'anglais langue seconde pour les citoyens canadiens (CB) Financement de programmes dédiés à des populations spécifiques : autochtones (Can, NB), jeunes adultes (Can), personnes en situation de handicap (Can, CB), travailleuses et travailleurs âgés (Can), populations immigrantes et réfugiées (Can), personnes itinérantes (Can).
2013	Promotion des enjeux éducatifs des populations autochtones (CMEC) Financement de programmes dans des domaines spécifiques d'apprentissage : études secondaires (TNL) Financement de programmes dédiés à des populations spécifiques : autochtones (Can, CB), jeunes adultes (Can), personnes en situation de handicap (Can), travailleuses et travailleurs âgés (Can), populations immigrantes et réfugiées (Can).

(Suite à la page suivante)

<sup>3</sup> Veuillez noter que la plupart des mesures de financement portaient sur des programmes dédiés dont nous rendons compte aussi sous le thème de la participation, de l'inclusion et de l'équité.

Tableau 10 (suite et fin)

### Synthèse des principaux développements en matière de participation, d'inclusion et d'équité, gouvernements provinciaux et gouvernement fédéral, période 2010-2017

<u>Année</u>	<u>Développements recensés</u>
2014	Promotion des enjeux éducatifs des populations autochtones (CMEC) Financement de programmes dans des domaines spécifiques d'apprentissage : littératie financière (Can), formation liée à l'emploi (Can), études secondaires (NÉ) Financement de mesures levant les obstacles financiers à la formation (Can) Financement de programmes dédiés à des populations spécifiques : autochtones (Can), jeunes adultes (Can), personnes en situation de handicap (Can), travailleuses et travailleurs âgés (Can), populations immigrantes et réfugiées (Can).
2015	Financement général de l'accès à la formation pour les adultes (Ont) Financement de programmes dans des domaines spécifiques d'apprentissage : formation liée à l'emploi (Can, Man) Financement de mesures levant les obstacles à la formation : obstacles financiers (Can, CB), obstacles géographiques (Man) Financement de programmes dédiés à des populations spécifiques : autochtones (Can, Qc), jeunes adultes (Can, Man), personnes en situation de handicap (Can), travailleuses et travailleurs âgés (Can) chef de famille monoparentale (CB).
2016	Financement de programmes dans des domaines spécifiques d'apprentissage : formation liée à l'emploi (Qc), études secondaires (CB, Qc), études postsecondaires (Ont) Financement de mesures levant les obstacles à la formation : obstacles financiers (Ont) Financement de programmes dédiés à des populations spécifiques : autochtones (Can., CB, IPÉ, Ont, Qc, Sask), jeunes adultes (Can), populations immigrantes et réfugiées (Can, Ont).
2017	Financement de programmes dans des domaines spécifiques d'apprentissage : études postsecondaires (Can, NB) Financement de mesures levant les obstacles à la formation : obstacles financiers (NÉ) Financement de programmes dédiés à des populations spécifiques : autochtones (Can, CB, Sask), jeunes adultes (Can), personnes en situation de handicap (Can), populations immigrantes et réfugiées (Can), personnes sans emploi (Can), populations vivant en milieu rural (NÉ).

Source : communiqués de presse des gouvernements provinciaux et fédéral ainsi que du Conseil des ministres de l'Éducation Canada. Recension et analyse par l'ICÉA.

Comme c'était le cas pour le financement, les populations spécifiques qui font l'objet de programmes adaptés sont nombreuses. Notre recension des développements survenus en éducation des adultes entre 2010 et 2017 a permis d'identifier plusieurs groupes ayant bénéficié d'actions gouvernementales visant à favoriser la participation, l'inclusion et l'équité.

- Femmes (EDSC).
- Francophones en contexte linguistique minoritaire (EDSC).
- Jeunes adultes (EDSC).
- Personnes en situation de handicap (Colombie-Britannique, EDSC).
- Personnes itinérantes (EDSC).

- Populations autochtones (Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Ontario, Québec, EDSC, Saskatchewan).
- Populations immigrantes et réfugiées (Ontario, EDSC).
- Populations vivant en milieu rural (Nouvelle-Écosse).
- Travailleuses et travailleurs âgés (EDSC).

Dans le domaine de la participation, de l'inclusion et de l'équité, la déclaration de CONFINTEA VI comporte des engagements en faveur de la promotion de la participation et de la levée des obstacles la freinant ou la bloquant. Relativement à la promotion de l'éducation des adultes, la tenue d'une semaine thématique est mise de l'avant (ex. : Alberta, March 9, 2012; CMEC, 8 avril 2011; Nova-Scotia, June 15, 2010). On profite aussi des diverses journées thématiques (ex. : autochtones) pour faire la promotion de l'éducation des adultes (ex. : CMEC, 21 juin 2011).

Des actions ont été posées pour lever différents obstacles à la participation. Les obstacles financiers à la participation ont suscité l'attention de certains gouvernements (ex. : British-Columbia, February 13, 2015; Nouvelle-Écosse, January 3, 2017; Ontario, 1 mars 2016, 3 décembre 2015). Des provinces ont cherché à lever différents obstacles rencontrés par les populations immigrantes (ex. : Ontario, 27 juillet 2011) et les populations vivant en milieu rural (ex. : Newfoundland and Labrador, July 10, 2013).

Finalement, la documentation des populations à risque fait peu l'objet d'une action spécifique des gouvernements. Seule la publication d'un rapport sur les langues officielles dans l'enseignement fournit de l'information sur la situation d'un groupe (CMEC, 24 novembre 2011). Toutefois, nous pouvons faire l'hypothèse que l'élaboration des divers programmes dédiés à des populations spécifiques implique une analyse de leur besoin.

*Le bilan des activités liées à la participation, l'inclusion et à l'équité en éducation des adultes recensées au Canada*

Le Canada a rendu compte de ses actions en faveur de la participation, de l'inclusion et de l'Équité en éducation des adultes (CMEC, 2012). Les éléments suivants ont été mis de l'avant.

- Un éventail de programmes réguliers contribuant à accroître la participation, l'inclusion et l'équité, dans différents domaines d'apprentissage et à l'intention de différents groupes spécifiques de la population adulte.
- Un bilan des taux de participation à l'éducation des adultes, incluant l'identification de certaines inégalités de participation.
- La production de matériel didactique.
- La production de données sur la participation.

## 7. La qualité

L'évaluation de la qualité des prestations d'éducation des adultes doit pouvoir s'étendre à une gamme variée de lieux et de modalités d'apprentissage. En outre, elle doit tenir compte des objectifs d'apprentissage des adultes dont les profils sont fort nombreux et différents. Dans ce contexte, l'élaboration de barèmes de qualité pose des défis conceptuels et techniques. Sur le plan conceptuel, il importe de définir des critères de qualité qui peuvent s'appliquer à une diversité de lieux et de modalités d'éducation. Sur le plan technique, les critères doivent être utilisables par une variété d'intervenantes et d'intervenants.

### *Résumé des engagements*

La qualité de l'éducation des adultes assure que le droit à l'éducation se concrétise dans des activités d'apprentissage pertinentes et conduisant au développement effectif des acquis. Dans le domaine de la qualité, la déclaration de CONFINTEA VI traduit l'exigence de qualité dans des engagements spécifiques.

Au préalable, il importe que les États définissent et adoptent des critères de qualité, qui tiennent compte des résultats des apprentissages (art. 16.a), incluant l'élaboration de critères d'évaluation des apprentissages (art. 16.d), de même que de la diversité des populations adultes (art. 16.b). Ces critères devront se traduire en des indicateurs de qualité (art. 16.e). Par ailleurs, la formation des éducateurs et des éducatrices d'adultes est une condition essentielle de la qualité des activités d'apprentissage (art. 16.c). Plus fondamentalement, afin d'améliorer les connaissances sur les conditions de qualité en éducation des adultes, les pays se sont engagés à soutenir la recherche et à renforcer les systèmes de gestion des connaissances (art. 16.f).

### *Méthode d'évaluation*

Pour estimer l'avancement de la réalisation des engagements des pays en matière de qualité de l'éducation des adultes, nous ferons reposer notre analyse sur l'information suivante :

- a) Existence de critères explicites de qualité en éducation des adultes, qui s'étendent à l'évaluation des apprentissages, qui se traduisent en indicateurs et qui tiennent compte de la diversité des profils d'apprenants adultes ;
- b) Existence de programmes de soutien à la recherche en éducation des adultes.

### *Résultats*

Depuis 2010, au Canada, les enjeux de qualité de l'éducation des adultes n'ont pas retenu l'attention des gouvernements. Notre recension n'a pu repérer que deux développements pouvant être classés à l'enseigne de la qualité. Tout d'abord, concernant les éducatrices et les éducateurs d'adultes, une nouvelle certification a été adoptée (Manitoba, December 6, 2013). Ensuite, un centre d'innovation de la main-d'œuvre pourra contribuer à la qualité de la formation liée à l'emploi (Newfoundland and Labrador, February 24, 2017). À ces deux développements associés aux articles de la déclaration de CONFINTEA VI, on peut ajouter le soutien financier à la production de matériel scolaire en éducation des adultes (British-Columbia, December 4, 2014).

**Tableau 11****Synthèse des principaux développements en matière de qualité, gouvernements provinciaux et gouvernement fédéral, période 2010-2017**

<b>Année</b>	<b>Développements recensés</b>
2010	Aucun développement recensé.
2011	Aucun développement recensé.
2012	Aucun développement recensé.
2013	Nouvelle certification de formatrices et de formateurs d'adultes (Man).
2014	Financement de la production de manuels scolaires pour l'éducation des adultes (CB).
2015	Aucun développement recensé.
2016	Aucun développement recensé.
2017	Ouverture d'un centre d'innovation dans le domaine de la main-d'œuvre (TNL).

Source : communiqués de presse des gouvernements provinciaux et fédéral ainsi que du Conseil des ministres de l'Éducation Canada. Recension et analyse par l'ICÉA.

*Le bilan des activités liées à la qualité de l'éducation des adultes recensées au Canada*

Dans un rapport, le Canada a rendu compte de la situation de la qualité en éducation des adultes (CMEC, 2012).

- Pratiques distinctes des provinces relativement à l'assurance qualité.
- Existence de programmes de formation initiale et continue des éducatrices et éducateurs d'adultes.

## Renforcer l'éducation des adultes au Canada

Ce rapport fait état d'avancées en éducation des adultes au Canada, depuis 2010, notamment en ce qui concerne la recherche par les gouvernements d'une participation plus équitable. Il attire aussi l'attention sur des aspects qui ont peu ou pas progressés, au cours de la même période. Nous souhaitons que ce rapport suscite des échanges sur la mise en œuvre au Canada de la déclaration de la sixième conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes. En ce sens, nous avons déjà amorcé ce type d'échanges en soumettant une version préliminaire de ce rapport au groupe de travail sur l'éducation et l'apprentissage des adultes de la Commission canadienne pour l'UNESCO. Les membres du groupe nous ont partagé des réflexions concernant autant la méthode que le portrait brossé. Sur la base des réflexions exprimées, nous retenons quelques pistes dont la réalisation pourrait contribuer au suivi de la déclaration de CONFINTEA VI et, plus largement, au renforcement de l'éducation des adultes au Canada.

### *1. Définir un point de comparaison, pour mieux évaluer les progrès*

Notre rapport repose sur l'évaluation de la progression de la mise en œuvre d'une déclaration de l'UNESCO adoptée en 2009. Or, il serait pertinent de posséder un point de comparaison pour décrire plus précisément la nature et la portée des progrès. Autrement dit, une analyse plus fine impliquerait de décrire, par rapport aux grands thèmes de la déclaration de CONFINTEA VI, l'état de l'éducation des adultes au Canada au début de l'année 2010. Un tel chantier de recherche dépasse les limites de présent rapport. Néanmoins, d'ici la prochaine conférence de l'UNESCO sur l'éducation des adultes, il serait approprié de définir ce point de comparaison. Ainsi, au terme de la période de mise en œuvre de la déclaration de CONFINTEA VI, le Canada pourra faire état avec justesse du chemin parcouru.

## *2. Décrire le contexte d'élaboration des politiques en éducation des adultes au Canada*

La mise en œuvre des engagements internationaux du Canada en éducation des adultes demande d'identifier les outils et les mécanismes d'élaboration et de suivi des politiques. Cela est d'autant plus important que les deux paliers de gouvernement, provincial et fédéral, sont actifs en éducation des adultes. Pour créer les conditions de réussite du respect des engagements de la déclaration de CONFINTEA VI, il conviendrait de mettre en évidence les processus d'élaboration des politiques. Au-delà de la mise en œuvre de CONFINTEA VI, cette clarification du processus d'élaboration des politiques rendrait visibles les leviers disponibles pour renforcer l'éducation des adultes au Canada.

## *3. Élaborer des indicateurs de qualité de l'éducation des adultes*

Peu de développements ont été recensés en matière de qualité de l'éducation des adultes, depuis 2010. Il serait de mise d'initier une réflexion au sujet de tels indicateurs. Pour la déclaration de CONFINTEA VI, une éducation des adultes de qualité comprend l'évaluation des résultats des apprentissages, la prise en compte de la diversité des profils d'adultes apprenants et la formation des éducateurs et des éducatrices d'adultes. De plus, l'amélioration de la qualité doit aussi donner lieu au soutien de la recherche sur l'éducation des adultes.

## *4. Établir des principes de gouvernance*

La gouvernance de l'éducation des adultes est confrontée à la grande diversité des parties prenantes, incluant les adultes apprenants. De plus, les lieux de gouvernance s'établissent à différentes échelles, par exemple, dans les milieux de vie et de travail des individus, au sein des lieux d'éducation des adultes, dans les communautés et les régions.

Cette situation de la gouvernance est rendue encore plus complexe par le fait que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux interviennent en éducation des adultes. Pour guider ces différents lieux de gouvernance de l'éducation des adultes, il conviendrait de définir des principes de gouvernance qui tiennent compte des perspectives proposées par la déclaration de CONFINTEA VI.

##### *5. Établir une approche pancanadienne en éducation des adultes*

Certaines des avenues de réflexion, soulevées ci-dessus, ouvrent des perspectives pour une approche canadienne en éducation des adultes. La clarification des processus d'élaboration des politiques et l'explicitation des lieux de gouvernance, aux niveaux local, régional, provincial et national (fédéral et interprovincial) rendraient visibles ces multiples lieux où se décide et s'administre l'éducation des adultes. Les engagements pris par le Canada en éducation des adultes demandent d'élaborer un plan d'action opérationnalisant leur mise en œuvre. À ce jour, il n'existe pas au Canada un tel plan d'action associé à la mise en œuvre de la déclaration de CONFINTEA VI. Il reste quelques années, avant la fin de la période de mise en œuvre de cette déclaration, pour déterminer des priorités et consacrer les moyens favorisant leur réalisation.

## Conclusion

Dans ce rapport, notre objectif est de rendre compte des développements survenus en éducation des adultes au cours de la période 2010-2017. En ce sens, nous n'avons pas comme objectif de dresser le portrait de l'éducation des adultes. C'est pourquoi nous ne référons pas aux programmes d'éducation des adultes qui existaient avant l'adoption en décembre 2009 de la déclaration de CONFINTEA VI. De plus, notre rapport se limite aux actions des gouvernements, ceux-ci étant les signataires des engagements pris lors de CONFINTEA VI. Conséquemment, l'action des organisations et des institutions non gouvernementales actives en éducation des adultes ne fait pas l'objet de nos analyses.

Pour faire état de l'action des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral en éducation des adultes, nous avons compilé les annonces rendues publiques par l'entremise des communiqués de presse. Cette source d'information permet de recenser des décisions prises par les gouvernements. Bien entendu, aucune source d'information n'est exhaustive et, pour compléter les fils de presse, nous avons scruté les sites internet des ministères de l'Éducation des provinces, d'Emploi et de Développement social Canada et du Conseil des ministres de l'Éducation, à la recherche d'information pertinente sur les développements en éducation des adultes.

Il reste beaucoup de chemin à faire pour mettre en œuvre l'ensemble des engagements pris en 2009 par le Canada, lors de la sixième conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes. Notre portrait fait état de points forts du bilan canadien. Plus particulièrement, le Canada a privilégié l'accroissement de la participation, de l'inclusion et de l'équité, en misant sur le soutien financier de mesures dédiées à des groupes désavantagés en matière d'éducation des adultes. Des efforts incomplets ont été consacrés à la promotion de la participation à l'éducation des adultes, à l'adoption de

plans d'action en alphabétisation et à l'adoption de politiques et de lois en éducation des adultes. Certains engagements de CONFINTEA VI n'ont pas retenu l'attention des gouvernements. C'est le cas plus particulièrement des mesures proposées dans les domaines de la qualité et de la gouvernance.

En outre, les acquis restent fragiles. L'abolition du financement par le gouvernement fédéral de réseaux provinciaux en alphabétisation en témoigne (PEI Literacy Alliance and al., Septembre 8, 2017). Il en est de même de la disparition au Québec de la semaine thématique sur l'éducation des adultes (Institut de coopération pour l'éducation des adultes, 2014).

À mi-parcours de la période prévue de mise en œuvre de la déclaration de CONFINTEA VI, le bilan canadien est mitigé. Il convient donc de tirer profit des années à venir pour faire progresser la réalisation de la déclaration de CONFINTEA VI. À cet effet, la conférence de bilan à mi-parcours d'octobre 2017 offre l'occasion de remettre à l'ordre du jour des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral les engagements pris. De plus, au-delà de cette conférence, nous souhaitons que ce rapport contribue à susciter des échanges sur la performance canadienne relative aux engagements de la déclaration de CONFINTEA VI. Dans les années à venir, avant la prochaine CONFINTEA, le Canada devra produire un rapport final sur la mise en œuvre au pays de la déclaration de 2009. D'ici là, il reste quelques années pour améliorer le bilan canadien.

## Bibliographie

- Alberta. (March 9, 2012). *Celebrate International Adult Learners' week*. Alberta: Ministry of Advanced Education and Technology.
- Alberta. (March 26, 2015). *Helping child and adult students achieve their potential*. Alberta: Ministry of Education & Ministry of Innovation and Advance Education.
- Alberta. (May 25, 2011). *Calgary schools improved to cope with soaring student numbers*. Edmonton: Ministry of Education and Ministry of Infrastructure.
- British-Columbia. (2014). *B.C.'s Skills for Jobs Blueprint: Re-engineering Education and Training*. British-Columbia: WorkBC.
- British-Columbia. (April 6, 2017). *More than 7,000 British Columbians train for local jobs with government support*. British-Columbia: Ministry of Jobs, Tourism and Skills Training and Responsible for Labour, Ministry of Employment, Workforce Development and Labour.
- British-Columbia. (December 4, 2014). *Adult upgrading courses supported by grants for low-income learners*. British-Columbia: Ministry of Advanced Education. Ministry of Education.
- British-Columbia. (February 10, 2017). *First Nations language degree under development*. British-Columbia: Ministry of Advanced Education.
- British-Columbia. (February 13, 2015). *Funding to support transition to new adult upgrading model*. British-Columbia: Ministry of Advanced Education.
- British-Columbia. (January 25, 2013). *Celebrating Family Literacy Day in B.C.* British-Columbia: Ministry of Education.
- British-Columbia. (June 21, 2012). *New action plan to benefit Aboriginal learners*. British-Columbia: Ministry of Advanced Education, Ministry of Aboriginal Relations and Reconciliation.
- British-Columbia. (March 25, 2013). *Government provides \$1 million for literacy outreach*. British-Columbia: Ministry of Education.
- British-Columbia. (March 27, 2013). *New program to deliver essential skills at TRU-WL (Press release)*. British-Columbia: Ministry of Jobs, Tourism and Skills Training and Responsible for Labour.
- CAMEF. (17 février 2011). *Rapport du Conseil atlantique des ministres de l'éducation et de la formation sur les mesures clés en littératie*. Nouvelle-Écosse: CAMEF.
- CMEC. (3 octobre 2013). *Publication par l'OCDE d'une étude internationale marquante sur les compétences des adultes*. Toronto: CMEC.
- CMEC. (5 mars 2010). *Les ministres font de l'éducation un moteur de la reprise économique*. Toronto: CMEC.
- CMEC. (6 juillet 2012). *Les ministres de l'Éducation marquent un jalon important de la coopération en éducation*. Toronto: CMEC.
- CMEC. (8 avril 2011). *Les ministres de l'Éducation célèbrent la semaine internationale des apprenants adultes*. Toronto: CMEC.
- CMEC. (8 septembre 2010). *Les ministres de l'Éducation marquent la Journée internationale de l'alphabétisation*. Toronto: CMEC.
- CMEC. (8 septembre 2013). *Les ministres de l'Éducation attirent l'attention sur les multiples formes de littératie au XXIe siècle dans le cadre de la Journée internationale de l'alphabétisation*. Toronto: CMEC.

- CMEC. (13 juillet 2017). *Les ministres de l'Éducation célébreront 50 ans de leadership pancanadien en éducation à leur 106e réunion à Charlottetown*. Toronto: CMEC.
- CMEC. (21 juin 2011). *Les ministres de l'Éducation célèbrent la journée nationale des autochtones et annoncent le forum à l'intention des éducatrices et éducateurs*. Toronto: CMEC.
- CMEC. (24 novembre 2011). *Les ministres de l'Éducation présentent à la population du Canada leur rapport sur les langues officielles dans l'enseignement*. Toronto: CMEC.
- CMEC. (24 septembre 2010). *Les ministres de l'Éducation du Canada vont de l'avant avec les priorités de l'Éducation au Canada – Horizon 2020*. Toronto: CMEC.
- CMEC. (27 janvier 2010). *Les Canadiennes et Canadiens chantent pour l'alphabétisation*. Toronto: CMEC.
- CMEC. (27 janvier 2017). *L'importance de la lecture et de l'apprentissage en famille*. Toronto: CMEC.
- CMEC. (2008). *L'Éducation au Canada - Horizon 2020. Déclaration conjointe. Ministres provinciaux et territoriaux de l'éducation*. Toronto: CMEC.
- CMEC. (2012). *Apprentissage et éducation des adultes. Rapport d'étape du Canada en vue du Rapport mondial sur l'éducation des adultes (GRALE) de l'UNESCO et de la fin de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA)*. Toronto: CMEC.
- EDSC. (11 avril 2013). *Le gouvernement du Canada lance un appel de propositions en vue d'améliorer la littératie et les compétences essentielles*. Ottawa: EDSC.
- EDSC. (20 mai 2015). *Les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan signent un premier protocole d'entente afin de passer un accord sur la formation en cours d'emploi*. Ottawa: EDSC.
- EDSC. (23 avril 2014). *Les gouvernements du Canada et du Manitoba concluent des ententes visant à aider les Manitobains à obtenir des emplois*. Ottawa: EDSC.
- EDSC. (24 juin 2014). *Les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick concluent des ententes visant à aider les Néo-Brunswickois à obtenir des emplois*. Ottawa: EDSC.
- EDSC. (26 mars 2013). *Le Plan d'action économique de 2013 : Jumeler les Canadiens aux emplois disponibles*. Ottawa: EDSC.
- Île-du-Prince-Édouard. (10 décembre 2015). *Des réfugiés syriens arrivent à l'Île-du-Prince-Édouard*. Île-du-Prince-Édouard: Main-d'oeuvre et des Études supérieures.
- Institut de coopération pour l'éducation des adultes. (2014). *Fin du financement de la SQAF : l'ICÉA appelle à se mobiliser pour valoriser l'éducation et la formation tout au long de la vie*. Montréal: ICÉA.
- Manitoba. (April 11, 2011). *Province Announces Appointment of New Manitoba Immigration Council Members*. Manitoba: Labour and Immigration Department.
- Manitoba. (April 30, 2015). *Budget 2015 - Supporting the Rural Economy with More Jobs, Better Jobs, Stronger Services*. Manitoba: Ministry of Finance.
- Manitoba. (December 3, 2013). *Province Giving Old Library New Lease on Life*. Manitoba: Ministry of Education and Advanced Learning.
- Manitoba. (December 6, 2013). *Province Announces New Adult Literacy Accreditation Course*. Manitoba: Ministry of Multiculturalism and Literacy.
- Manitoba. (June 21, 2015). *Province Acts on Truth and Reconciliation Commission Report Recommendations with New Plan for Indigenous Education*. Manitoba: Office of the Prime Minister.
- New-Brunswick. (2013). *Provincial Education Plan*. New-Brunswick: Department of Education and Early Childhood Development.

- Newfoundland and Labrador. (April 2, 2015). *Provincial Government Offers \$100,000 to Support Adult Literacy Project*. Newfoundland and Labrador: Advanced Education and Skills.
- Newfoundland and Labrador. (February 24, 2017). *College of the North Atlantic to Host Province's Workforce Innovation Centre*. Newfoundland and Labrador: Executive Council. Advanced Education, Skills and Labour
- Newfoundland and Labrador. (July 10, 2013). *Adult Basic Education to be Delivered at 14 New Sites Throughout Newfoundland and Labrador*. Newfoundland and Labrador: Advanced Education and Skills.
- Newfoundland and Labrador. (June 16, 2011). *National Strategy on Inuit Education Released Today*. Newfoundland and Labrador: Labrador and Aboriginal Affairs.
- Newfoundland and Labrador. (October 25, 2011). *Over \$1.2 Million Allocated for Community-based Literacy Programs*. Newfoundland and Labrador: Department of Education.
- Newfoundland and Labrador. (Septembre 15, 2015). *Provincial Government Appoints Members to Advisory Council*. Newfoundland and Labrador: Executive Council.
- Nouveau-Brunswick. (2 novembre 2016). *Le discours du Trône accorde la priorité à l'éducation*. Nouveau-Brunswick: Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, Cabinet du premier ministre.
- Nouveau-Brunswick. (7 avril 2010). *Projet de littératie et de compétences essentielles pour les Premières nations*. Nouveau-Brunswick: Éducation postsecondaire, Formation et Travail.
- Nouveau-Brunswick. (10 juin 2016). *Publication du rapport sur la littératie*. Nouveau-Brunswick: Éducation postsecondaire, Formation et Travail.
- Nouveau-Brunswick. (18 août 2011). *Plus de 1,35 million de dollars pour des programmes d'apprentissage pour adultes depuis 10 ans*. Nouveau-Brunswick: Éducation postsecondaire, Formation et Travail.
- Nouveau-Brunswick. (23 novembre 2010). *Points saillants du discours du trône, première session de la 57e législature*. Nouveau-Brunswick: Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.
- Nouveau-Brunswick. (27 février 2017). *Lancement de la stratégie complète en matière de littératie*. Nouveau-Brunswick: Cabinet du premier ministre.
- Nouvelle-Écosse. (2 décembre 2010). *Le gouvernement provincial dépose une loi sur la formation des adultes*. Nouvelle-Écosse: Labour and Workforce Development.
- Nouvelle-Écosse. (14 septembre 2010). *Le gouvernement provincial souhaite une rétroaction au sujet de la loi sur l'apprentissage des adultes*. Nouvelle-Écosse: Labour and Workforce Development.
- Nouvelle-Écosse. (14 septembre 2014). *Le gouvernement provincial souhaite une rétroaction au sujet de la loi sur l'apprentissage des adultes*. Nouvelle-Écosse: Labour and Workforce Development.
- Nouvelle-Écosse. (2016). *Stratégie provinciale sur la littératie pour la Nouvelle-Écosse*. Nouvelle-Écosse.
- Nouvelle-Écosse. (January 3, 2017). *Le gouvernement élimine les frais des tests du GED et améliore l'accès aux soutiens*. Nouvelle-Écosse: Labour and Advanced Education.
- Nova-Scotia. (April 24, 2017). *Funding Announced for Richmond County Literacy Network*. Nova-Scotia: Ministry of Labour and Advanced Education.
- Nova-Scotia. (June 15, 2010). *First Adult Learner Celebration in Wolfville*. Nova-Scotia: Ministry of Labour and Workforce Development.
- Ontario. (1 mars 2016). *La nouvelle Subvention ontarienne d'études représente la gratuité scolaire pour des dizaines de milliers d'étudiants*. Ontario: Cabinet de la Première ministre.

- Ontario. (3 décembre 2015). *L'Ontario investit 9 millions de dollars pour aider davantage d'apprenants adultes à réussir*. Ontario: Ministère de l'Éducation.
- Ontario. (5 juin 2017). *L'Ontario marque de nouveaux progrès vers la réconciliation avec les peuples autochtones*. Ontario: Ministère des Relations avec les Autochtones et de la Réconciliation.
- Ontario. (7 février 2014). *Comité consultatif de l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario*. Ontario: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle.
- Ontario. (12 février 2010). *Expansion de l'alphabétisation*. Ontario: ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle.
- Ontario. (20 octobre 2016). *La province offre des cours de langue gratuits aux immigrants en Ontario*. Ontario: Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration.
- Ontario. (22 février 2016). *Partenaires du Centre ontarien Innovation-Emplo*. Ontario: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle.
- Ontario. (27 juillet 2011). *Supprimer davantage d'obstacles pour les nouveaux arrivants qualifiés*. Ontario: Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration.
- Ontario. (2016). *Building the Workforce of Tomorrow. A Shared Responsibility. The Premier's Highly Skilled Workforce Expert Panel*. Toronto: Queen's Printer for Ontario.
- PEI Literacy Alliance and al. (Septembre 8, 2017). *Open letter*.
- Prince-Edouard-Island. (January 28, 2016). *Learning Partners Advisory Council to advance collaborative, learner-focused excellence*. Prince-Edouard-Island: Education, Early Learning and Cultur.
- Prince-Edouard-Island. (May 7, 2010). *GED Student Numbers up 20 Per Cent from 2008/09*. Prince-Edouard-Island: Innovation and Advanced Learning.
- Prince-Edouard-Island. (October 8, 2013). *International adult competencies assessment shows encouraging results for Islanders*. Prince-Edouard-Island: Innovation and Advanced Learning.
- Québec. (15 octobre 2014). *Le ministre Bolduc confirme un soutien financier de 545 000 \$ à la Fondation pour l'alphabétisation (Communiqué de presse)*. Québec: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Québec. (16 décembre 2015). *Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes : malgré des résultats globaux mitigés, des perspectives encourageantes se dégagent pour le Québec*. Québec: Institut de la statistique du Québec.
- Québec. (21 juin 2017). *Politique de la réussite éducative : le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*. Québec: Cabinet du premier ministre, Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Québec. (23 janvier 2015). *Le ministre Bolduc dévoile le nouveau programme de francisation de la formation générale des adultes*. Québec: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Québec. (27 octobre 2016). *Plan d'immigration du Québec pour 2017 et orientations de la planification pluriannuelle - Des orientations stratégiques qui s'appuient sur un large consensus*. Québec: Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.
- Québec. (28 juin 2017). *Plan d'action pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022*. Québec: Cabinet du premier ministre.
- Québec. (28 mars 2017). *BUDGET 2017-2018 - Communiqué no 2 de 5 - Plan économique du Québec - mars 2017 - Un plan sans précédent de 3,4 G\$ pour la réussite éducative et des mesures pour répondre aux besoins du marché du travail*. Québec: Cabinet du ministre des Finances.

- Saskatchewan. (April 18, 2011). *More Students to Benefit from Adult Basic Educaiton Programs*. Saskatchewan: Ministry of Advanced Education, Employment and Immigration.
- Saskatchewan. (July 6, 2010). *Provinces Launches Literacy Pilot Projects for Students*. Saskatchewan: Governement of Saskatchewan.
- Saskatchewan. (June 17, 2014). *Adult Basic Education Funding Increases*. Saskatchewan: Ministry of the Economy.